

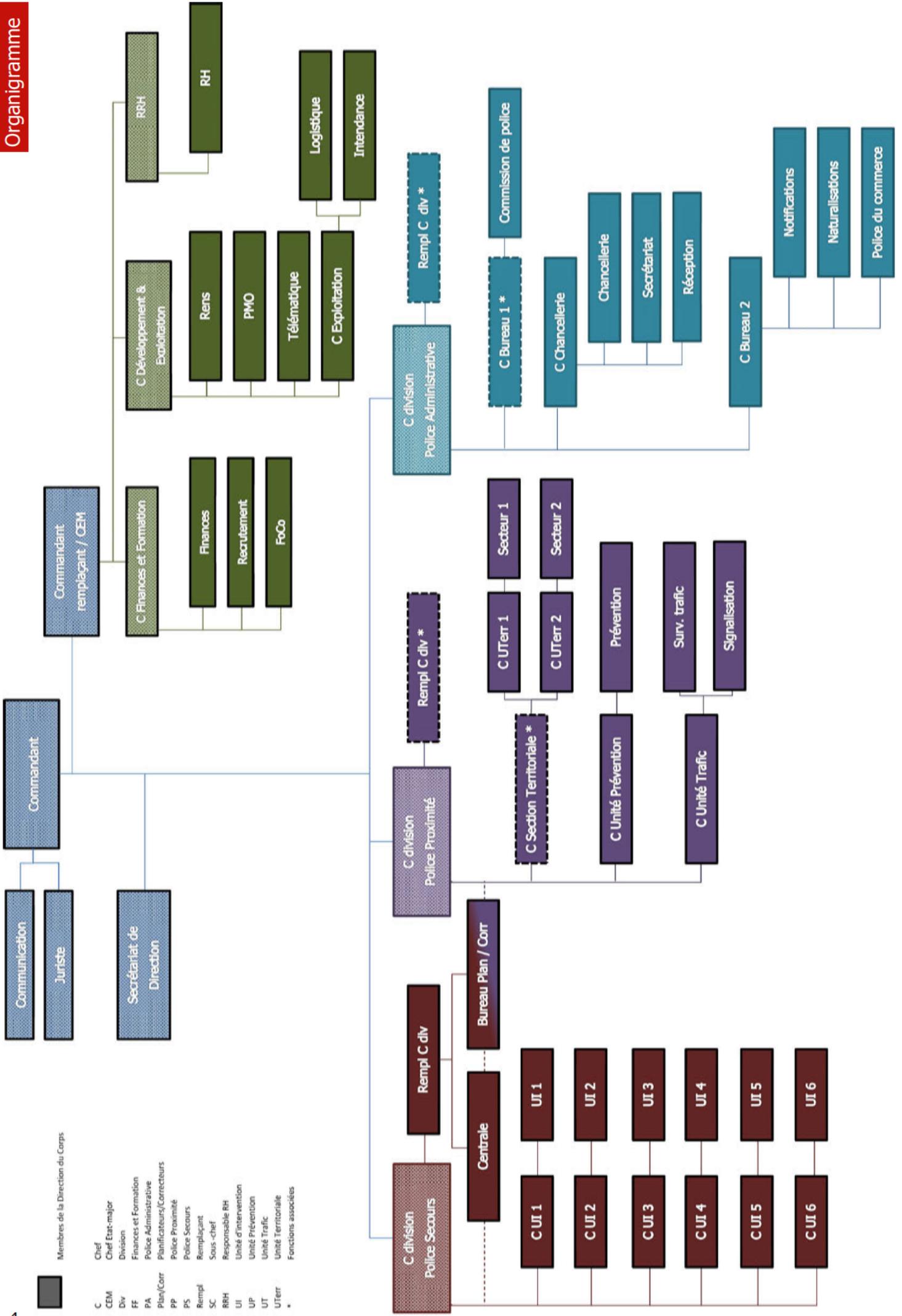
2014

Rapport de gestion

Sommaire

Editorial de Michel Farine, Président du Comité de Direction	5
Activité du Comité de Direction et du Conseil intercommunal	6-9
Préavis crédit complémentaire	10
Editorial de Frédéric Schaer, Commandant	12
Assermentation	13
Direction	14-15
Etat-major	16-19
Police Secours	22-23
Police Administrative	24-25
Police Proximité	26-27
Collaborations	28
Perspectives d'avenir	30-31
Statistiques	32-37
Conclusions	38





Membres de la Direction du Corps

- C Chef Etat-major
- CEM Division
- FF Finances et Formation
- PA Police Administrative
- Plan/Corr Planificateurs/Correcteurs
- PP Police Proximité
- PS Police Secours
- Rempl Remplaçant
- SC Sous-chef
- RRH Responsable RH
- UI Unité d'intervention
- UP Unité Prévention
- UT Unité Trafic
- UTerr Unité Territoriale
- * Fonctions associées



Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,
Chers lecteurs,

Quelle police pour l'Ouest lausannois d'aujourd'hui et de demain ?

Bien que n'étant pas à l'abri d'événements majeurs (les récents attentats de janvier dernier chez nos voisins français le démontrent), nous pouvons assurer à notre population que la structure actuellement en place répond à tous les critères sécuritaires demandés à une police intercommunale devant assumer ses responsabilités de protectrice de la sécurité des biens et des personnes du district.



Cela passe bien évidemment par un engagement colossal de tous les acteurs, une collaboration constructive et concertée, ainsi qu'une présence policière importante sur le terrain. Cette police de proximité, tant appréciée et attendue de tous, contrôle notre territoire avec une trentaine de femmes et d'hommes, policiers, assistants de sécurité publique et secrétaires, qui ont désormais pour tâche et objectif de couvrir toute la région de leur présence, et ceci à partir des deux postes de police de base implantés à Renens et à Ecublens.

Si 2013 fut l'année du changement, 2014 a été celle de la stabilisation et de la montée en puissance de l'Association. Ce ne fut pas une mince affaire que d'arriver, 7 ans après sa création (1er janvier 2008), à une organisation aboutie et en parfaite adéquation avec les objectifs du Comité de Direction. Les trois piliers que sont Police Secours, Police Proximité et Police Administrative, chers à notre Commandant, sont maintenant en place et totalement opérationnels.



Tout n'est pourtant pas terminé. Les grands projets du district de l'Ouest lausannois (transports publics, nouveaux quartiers d'habitation, centre sportif de Malley, etc.) et une démographie toujours croissante (30'000 à 40'000 habitants et emplois de plus à l'horizon 2030, réf SDOL), vont engendrer une mise à niveau récurrente de l'organisation et de ses effectifs. En deux mots, notre police bouge, anticipe et s'adapte jours après jours, mois après mois, aux nouveaux défis qu'elle se doit de relever pour rester performante.

En conclusion, mes remerciements s'adressent au plus de 160 collaboratrices et collaborateurs de l'Association, à mes collègues du Comité de Direction, aux Syndics et à la Préfecture du district de l'Ouest lausannois, ainsi qu'aux Autorités communales et cantonales. A leurs différents niveaux de responsabilités, ils donnent la capacité à notre police d'assumer les tâches liées à la sécurité de nos citoyens et de notre région.

Michel Farine



L'activité du Comité de Direction pour l'année 2014 s'est articulée en 6 domaines distincts, soit

- les séances de pilotage mensuelles, dédiées aux décisions et questions courantes;
- les différentes délégations, principalement liées au personnel (engagement et enquêtes administratives) - mais également celle constituée pour les questions affairant aux problèmes rencontrés avec les travaux d'ajustement liés à l'Hôtel de Police;
- les séances propres au Conseil intercommunal ainsi qu'aux Commissions de gestion (1), des finances (3) et ad hoc (1);
- un séminaire stratégique sur une journée;
- une participation active aux travaux de la Conférence des Directeurs des polices municipales vaudoises, soit aux séances du Comité (M. Golaz) et Assemblées générale et extraordinaire (2);
- autres représentations, notamment aux cérémonies d'assermentation et de promotions de la POL, mais également à l'Académie de Police.

Comité de Direction en tant qu'Autorité d'engagement

Composée systématiquement du Président et d'un membre du Comité de Direction, ainsi que du Commandant, c'est à près de 20 reprises qu'une délégation pour l'engagement d'un-e collaborateur-trice s'est réunie préalablement, avant la décision définitive du Comité de Direction en séance plénière.

Avec le nombre croissant et parfois urgent d'engagements effectués cette année, cette pratique reste exigeante en termes de disponibilité et de flexibilité des membres du Comité de Direction et du Commandant.

En effet, au regard du rythme de conduite, le processus tel que conduit actuellement doit tenir compte des différentes servitudes temporelles (démission et poste vacant, mise au concours et sélection, entretien avec délégation et séances du Comité de Direction, signature du nouveau contrat et dénonciation à l'ancien employeur avec délai de résiliation).

Fort de ce constat, le processus actuel devra probablement évoluer de façon à gagner en souplesse, mais tout en respectant les prérogatives du Comité de Direction en tant qu'Autorité d'engagement.



Séminaire stratégique

Le Comité de Direction s'est réuni en session de travail le 18 septembre 2014 pour une journée consacrée plus spécifiquement à la stratégie d'entreprise.

Il a notamment été discuté des points suivants :

- Elargissement de l'Association par l'intégration de la PCi, voire des SDIS œuvrant sur le District

L'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois », telle qu'imaginée à sa création, a pour vocation de rassembler l'ensemble des partenaires sécuritaires de l'Ouest lausannois sous un même toit, à l'instar de l'Association « Sécurité Riviera ». A ce titre, M. Francey, Secrétaire Général de cette dernière, a donc été invité pour faire part de son organisation, de son fonctionnement et de ses expériences. Le constat qu'en ont fait les membres du Comité de Direction apparaît favorable à un tel modèle pour l'Ouest lausannois, dans tous les cas sur un plan de conduite politique.

- Revue de la clé de répartition utilisée pour le calcul des redevances communales

Il s'agissait, pour faire suite à la demande de certaines Municipalités, d'évaluer si une nouvelle clé pourrait apporter une plus-value par rapport à l'actuelle. Les résultats, présentés également aux Municipalités, ont conduit - à l'exception de la commune de Crissier -, au statu quo.

- Assurance perte de gain en cas de maladie

L'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » n'est pas au bénéfice d'une assurance perte de gains en cas de maladie de ses employés. L'Association s'auto-assure. L'objectif du débat a porté sur la pertinence d'une telle approche. Un groupe de travail a été formé afin de répondre à cette question.

- Mise en place d'une plateforme de projets

Intégrant divers projets tels que la révision des Statuts du personnel, les bornes interactives, relations POL et communes, cette plateforme vise à un meilleur échange entre les protagonistes, qu'ils soient des contributeurs directs ou indirects, politiques ou techniques, au développement de la POL.



Activité du Conseil intercommunal

Durant l'année 2014, le Conseil intercommunal, composé de 31 délégués des communes membres, s'est réuni à quatre reprises, chaque fois dans une commune différente, selon un tournus établi.

Dans le cadre d'une séance extraordinaire fixée en avril, le préavis relatif à une demande de crédit complémentaire a été voté. Il a ainsi permis le rachat de frais de formation et de traitement pour l'engagement de policiers formés. Cette séance s'étant tenue à l'Hôtel de Police à Prilly, les membres du Conseil intercommunal ont eu l'occasion de visiter nos locaux.

Au mois de mai, à Renens, le Conseil a adopté les comptes et la gestion, et en septembre, à Villars-Ste-Croix, le budget 2015 de l'Association a été validé.

Une nouvelle séance extraordinaire a eu lieu en novembre à Bussigny, au cours de laquelle les membres ont décidé d'accorder au Comité de Direction un crédit complémentaire au budget 2014.

En 2014, aucune interpellation n'a été déposée.



Comité de Direction

Conseil intercommunal

Sophie Gosteli, Secrétaire
(hors Conseil)

Jean-Claude Glardon	Bussigny-près-Lausanne	3	Julien Glardon Paola Käslin Christian Wyssa
Isabelle Steiner	Chavannes-près-Renens	2	Bernard Rickli Daniel Rod
Pierre Mühlethaler	Crissier	3	Frédéric Delacrausaz Patrick Martin Laurent Zavagno
Michel Farine, Président	Ecublens	5	Alain Blanchoud Christine Bolatdemirci Pascal Conti Stéphane Masson Laurent Renaud
Bertrand Henzelin	Prilly	5	Fabien Deillon Pascal Delessert Ihsan Kurt Johanna Monney David Stauffer
Olivier Golaz, Vice-président	Renens	9	Verena Berseth Jacques Berthoud Rolf Kung Nicolas Freymond Elodie Joliat Fatmir Sadiku Aso Piroti Victoria Ravaioli Ranjini Sivanesa
Jean-Paul Meyer	St-Sulpice	2	Madeleine Grzelak-Guidon, Présidente Marcel-André Panzera
Roger Romon	Villars-Ste-Croix	2	Cédric Romon Jean-Jacques Zumbrunnen

Préavis crédit complémentaire

En adoptant à l'unanimité le préavis octroyant un crédit complémentaire pour l'engagement de policiers déjà formés - mais liés à des dédites - le Conseil intercommunal a affirmé clairement sa volonté de créer les conditions favorables à l'évolution de l'Association.

Fort d'une attractivité toute nouvelle et au regard du nombre de postes vacants (policiers) dans le corps en début d'année, la demande du Comité de Direction, à disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans l'engagement de policiers formés (rachats de dédites), s'inscrivait dans une conjoncture temporelle qu'il s'agissait de saisir, tant le manque d'effectif dans les unités d'interventions (UI) limite la capacité opérationnelle de celles-ci.

En effet, comme les années précédentes l'ont démontré, le policier breveté sur le marché de l'emploi est une ressource rare et le recrutement d'aspirants répondant aux exigences reste limité; or cet engouement soudain pour la POL, qui s'est traduit par un nombre important de candidatures (principalement de jeunes policiers), peut s'expliquer par l'attrait du nouvel Hôtel de Police, le territoire "formateur" que représente l'Ouest lausannois, le système des tournus des UI et l'ambiance générale au sein du corps.

C'était donc une réelle opportunité qui s'est présentée en 2014 pour la POL, sans pour autant avoir la garantie que cette situation perdure.

En définitive, cette décision a permis de repourvoir, durant l'année, l'ensemble des postes vacants, et même de devoir faire patienter de potentiels candidats intéressés à rejoindre les rangs de la POL. Elle a également offert une plus grande liberté de manœuvre à la Direction, ce qui est primordial dans le cadre du service.



"Lors de certains virages et enchaînements de virages, une voiture peut subir des pertes d'adhérence et ne pas suivre la trajectoire souhaitée par le conducteur. Alors les ingénieurs ont conçu un système permettant de corriger cette trajectoire via un contrôle de la rotation de chacune des roues afin d'augmenter l'adhérence" * Fourré Antoine, 2002, Etude sur la stabilisation dynamique d'une voiture (ESP) : modélisation des forces et efforts avec Maple®.

2014 peut être considérée comme une "étape de stabilisation dynamique" au sein de la POL. Année de stabilisation, car une attention particulière a dû être portée sur les nombreux changements conduits en fin d'année 2013, telles que la restructuration, la centralisation des services, la nouvelle articulation des sites, nécessitant, au fil des mois, des adaptations ciblées, parfois urgentes, tout en faisant preuve, dans la mesure du possible, de pragmatisme et de cohérence dans la solution retenue.

Dans ce contexte, difficile de se projeter "à l'horizon" au risque de provoquer un essoufflement, respectivement une saturation du système.

Cependant, cette quête d'une stabilité rassurante ne doit en rien venir perturber le dynamisme généré par le changement, si utile au fonctionnement actuel et futur du corps.

Ainsi, la POL a assuré durant toute cette période les missions qui sont siennes, a fait face aux missions particulières, telle que l'édition 2014 de « Cap sur l'Ouest », qui se sont ajoutées aux tâches courantes, mais a également saisi les opportunités qui se sont offertes pour évoluer, tels que la nouvelle attractivité du corps, le développement de l'unité RH, la formation des cadres, la mise en place de la section territoriale.

La notion de "stabilisation dynamique" me semble donc appropriée pour cette année écoulée. En management, bon nombre d'ouvrages de référence définissent cette période particulière comme une phase critique dans le changement, pendant laquelle il s'agit de garder la trajectoire à suivre tout en conservant un maximum d'adhérence à la route choisie ...

En définitive, une question de conduite !

Major F. Schaer
Commandant



Assermentation

Le jeudi 27 mars 2014, sept nouveaux agents, six policiers et une policière nouvellement engagés ont été assermentés lors de la cérémonie de prestation de serment qui s'est déroulée sur la place des Arcades à Bussigny, en présence de nombreux invités.

Madame la Conseillère d'Etat, Béatrice Métraux, et Madame la Syndique de Bussigny, Claudine Wyssa, ont notamment relevé dans leur discours l'importance et la nécessité de collaborer entre polices cantonale et communales afin d'assurer la sécurité publique.

Au cours de la cérémonie, le sergent-major Perler a été distingué en raison de ses nombreuses années de service à l'Académie de police de Savatan, son engagement prenant fin au cours de l'été pour réintégrer la POL en qualité de chef de la formation continue. Le capitaine Rossier, chef d'Etat-major de l'Académie, a relevé la qualité de son enseignement et son engagement au profit de l'Académie et lui a remis un pavé des anciennes routes du « Rocher », symbole de l'Académie.



Politique criminelle, Police coordonnée et POL

L'Ouest lausannois - tout comme le reste du canton d'ailleurs - est sujet depuis ces dernières années à une importante augmentation de vols à l'astuce, respectivement à la tire, mais aussi de cambriolages d'habitations. Fort de ce constat et à l'instar de la Police cantonale, la Direction du corps s'était fixée pour objectif stratégique en 2014 d'entreprendre toutes les démarches utiles et nécessaires dans son champs de compétence et dans la mesure de ses moyens pour empêcher la commission de ce type de délit.

Comment ? ...

D'une part, en améliorant la lecture des événements, respectivement des phénomènes et de leur évolution spatio-temporelle dans l'Ouest et le canton, par la mise en place d'un rapport hebdomadaire associant le renseignement (collecte et analyse de l'information) et la conduite opérationnelle (engagement des ressources).

D'autre part, en renforçant les actions de proximité par la mise en place de nos deux unités territoriales. Celles-ci ont pour mission d'assurer une présence policière accrue, en uniforme, visible et constante dans l'environnement propice au contact avec la population. Il s'agit donc d'occuper le terrain-clé et de mener les actions qui s'imposent au bon endroit et au bon moment, qu'elles soient d'ordre préventif, dissuasif ou répressif.

Enfin, la collaboration avec la Police cantonale et les polices communales voisines (Police municipale de Lausanne, Police Région Morges) a été recherchée et intensifiée, afin de procéder, à chaque fois que la situation s'y prête, à des actions communes et coordonnées. Ces dernières s'inscrivent dans le contexte sécuritaire global actuel et répondent tant aux intérêts locaux, régionaux que cantonaux. Ainsi, plusieurs actions significatives ont été menées durant l'année, parfois avec succès, parfois sans, mais à la satisfaction de tous les impliqués.

C'est dans cette perspective que la notion de politique criminelle et de police coordonnée prend tout son sens: la POL, au travers de ces actions régionales, assure des prestations ciblées au profit du citoyen de l'Ouest lausannois, tout en contribuant à l'intérêt sécuritaire commun, à l'échelon du canton.





Visites de l'Hôtel de police

Les particularités de l'Hôtel de police ont attiré de nombreux visiteurs en 2014, puisque près de 400 personnes ont eu l'occasion de visiter les locaux de la route des Flumeaux 41. Ce chiffre ne comprend pas les visites particulières qui ont pu être menées par les différents officiers à l'occasion de séances tenues sur les lieux.

Les Municipalités, Chefs de service, Conseils communaux et régional ont ainsi été invités, de même que les différents partenaires de la POL tels que l'Etat-major de la Police cantonale vaudoise, le groupe coordination jeunesse et les parrains-marraines de la gare de Renens.

Les familles des collaborateurs ont également pu découvrir les conditions de travail dans lesquelles évoluent leurs proches à l'occasion d'une journée portes-ouvertes.

Enfin, la journée « Oser tous les métiers » du 13 novembre 2014 a permis à 26 enfants de découvrir les spécificités du domaine policier. Un programme comprenant la visite de l'Hôtel de police, une démonstration des conducteurs de chiens et des cyclistes des Unités Territoriales, ainsi qu'une présentation des Unités Prévention et Trafic ont enthousiasmé ces jeunes.

Les visites se poursuivront en 2015 en raison de l'impossibilité de les planifier intégralement en 2014.



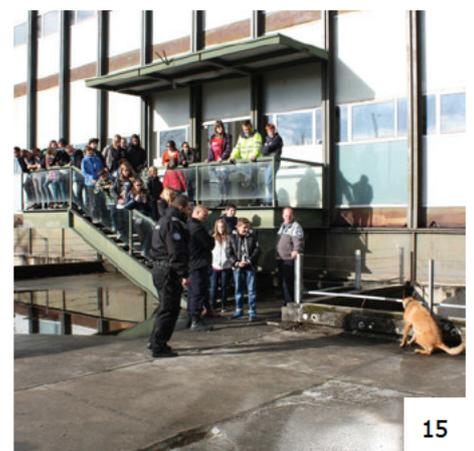
Mon moment préféré était les chiens, mais j'ai aussi bien aimé le reste. Je ne savais pas qu'il y avait des gens en détention quelques heures. Je pensais que les cellules allaient être sinistres mais elles sont roses!

Valentin, 13 ans



J'ai adoré cette journée. Les activités prévues aujourd'hui étaient géniales. J'ai découvert des choses intéressantes sur la police.

Luana, 11 ans



Etat-major

L'Etat-major, comme entité distincte, a vu le jour en 2014 avec la réorganisation structurelle de la POL. Il regroupe l'ensemble des services transversaux, à savoir :

Finances & Formation

Développement & Exploitation

Ressources Humaines

Sa mission principale consiste à apporter soutien et appui aux trois divisions que sont Police Secours, Police Proximité et Police Administrative et à assurer une veille stratégique.

Pour cette première année d'activité, il s'agissait de mettre en œuvre cet état-major, dans une perspective d'efficacité et avec le souci d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble des collaborateurs. On peut s'estimer largement satisfait du résultat obtenu, la tâche n'étant guère aisée.

Au-delà du fait qu'il s'agit d'une structure nouvelle, il y a lieu de signaler, sur le plan des ressources humaines, l'arrivée au 1er avril de la nouvelle responsable RH et la prise de fonction à mi-année du Chef de la formation continue, parvenu au terme de son mandat comme chef de branche au sein de l'Académie de police.

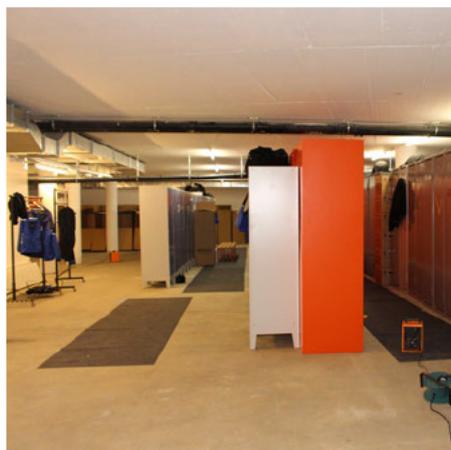
Enfin, au niveau des infrastructures, passablement d'heures ont encore été consacrées à l'Hôtel de Police dans le cadre du suivi des travaux.

Développement & Exploitation

Concernant les locaux de l'Hôtel de police, si l'outil, dédié aux spécificités d'un corps de police, répond pleinement aux besoins, force est de constater que depuis leur réception, en novembre 2013, de nombreux défauts entravent, voire réduisent leur usage.

Ces défauts étant de nature et importance variables, ils ont entraîné, d'une part, une charge de travail supplémentaire significative pour le service Développement & Exploitation et, d'autre part, de substantiels dédommagements et réductions de loyer accordés par le bailleur à l'Association.

La Police de l'Ouest lausannois s'est dotée cette année de 2 appareils de défibrillation, dont l'un se trouve dans la zone des cellules et le second au local des agents de Police Secours, à proximité de la réception. La mise en fonction de ces deux appareils nécessite en parallèle une formation de 1er secours appelée « BLS-AED », visant à rafraîchir ou acquérir les connaissances du massage cardiaque externe et à apprendre à utiliser le défibrillateur. Au total, ce sont 134 collaborateurs et collaboratrices qui ont suivi cette formation de 4 heures et qui se sont vu remettre, au terme d'un examen pratique, un certificat d'aptitude pour l'utilisation du défibrillateur et de la maîtrise du massage cardiaque externe.



La réorganisation structurelle de la POL, commencée courant 2013, s'est poursuivie tout au long de l'année 2014. Cette restructuration a vu la création de postes de chefs et de sous-chefs tant pour le personnel uniformé que le personnel civil, dans l'entier de la structure.

Afin de permettre à ces cadres intermédiaires de partager la nouvelle culture managériale, souhaitée par le Commandant et son Etat-major, et d'augmenter leurs compétences et autonomie individuelles, une formation spécifique a été mise sur pied par la société Shake Consulting, de Genève. Ainsi, chaque chef et sous-chef a pu bénéficier d'une formation de 5 jours, appelée "Leadership". Au total, ce ne sont pas moins de 21 personnes qui ont suivi ce cursus de formation. Quant aux membres de l'Etat-major et de la Direction, soit au total 8 personnes, ils ont également été amenés à suivre une formation de deux jours afin notamment de garantir que les concepts-clés enseignés aux cadres intermédiaires soient compris, acceptés et appliqués par les officiers et les cadres civils. Au final, ce ne sont pas moins de 121 journées de cours qui ont été consacrées à cette formation managériale.

Les nouveaux chefs et sous-chefs des Unités d'intervention ont également suivi les cours de conduite dispensés par l'Institut Suisse de Police et par la Police cantonale vaudoise.

Des formations pour d'autres spécialistes de l'Association, tels que conducteurs de chiens, cyclistes, centralistes, réceptionnistes et commission de police, notamment ont été dispensées tout au long de l'année.

Le sergent-major Julien Perler, chef Formation Continue, a mis en place un processus de formation tenant compte notamment des besoins du personnel (policiers, assistants de sécurité publique) en lien avec les spécificités de chacun (Police secours – Unité trafic – Unité territoriale – Unité de prévention – ASP etc...). Un processus de contrôle des acquis (moyens de contraintes, tir, connaissance des lois et règlements) pour chaque nouveau collaborateur et collaboratrice uniformé engagé par la POL, à l'exception des aspirants de police, a également été mis sur pied.



Cette année 2014 a été l'année du changement pour toute l'équipe RH. L'entité s'est restructurée pour répondre de manière plus efficiente aux demandes et pour remplir son rôle de service, en collaboration avec les autres membres de l'Etat-Major.

Mme Macheda a été nommée RRH au 1er avril 2014 et Mme Biancaniello a pris la fonction d'adjointe RH. De plus, Mme Marsala a vu son contrat CDD se prolonger pour remplacer Mme Guignard durant son congé maternité et ce depuis mi-juillet. Un stagiaire en Maturité professionnelle commerciale (MPC) est également venu renforcer l'équipe au 1er août 2014.

Stratégie

La politique des ressources humaines de la POL a été mise en place afin d'attirer et fidéliser les collaborateurs. Elle a pour objectif de garantir l'équilibre social et humain mais également d'être à l'écoute des équipes. Le recrutement doit aussi être un socle avec des valeurs communes comme l'éthique et l'objectivité. En 2014, un réel effort a été effectué dans le recrutement afin que la POL affiche un effectif complet.

Processus

La division RH a également débuté l'actualisation et la mise en place de toutes ses procédures de travail lui permettant d'assurer un meilleur suivi des dossiers RH. Ce processus a été d'autant plus nécessaire depuis l'arrivée de l'application Proconcept, en janvier 2014. Ce nouveau logiciel RH permet à l'équipe une meilleure centralisation des données et une facilitation de la gestion des salaires.

Promotions liées à la fonction

au grade de sergent-major

██████████
██████████
██████████
██████████

au grade d'adjudant

██████████
██████████
██████████
██████████

au grade de lieutenant

██████████

à la fonction de chef formation

██████████

à la fonction d'employé en exploitation et maintenance

██████████

Promotions liées à l'ancienneté

à la distinction d'appointé

██████████
██████████

au grade de brigadier

██████████

au grade de sergent

██████████
██████████

Contrats à durée déterminée (CDD)

Pour pallier l'absence prolongée de collaborateurs civils en arrêt maladie, la Direction du corps a eu recours, cette année, à plusieurs engagements de personnes en CDD.

Cette façon de faire a permis de garantir le suivi des affaires et de maintenir ainsi la qualité des prestations. A relever que sur les 4 CDD, principalement des fonctions de secrétaire, 2 se sont transformés en contrat fixe suite à la vacance des postes.

La Direction du corps entend poursuivre ce type d'engagement à l'avenir. Par ailleurs, il faut être conscient que cette solution n'est envisageable que pour le personnel civil et ne peut être appliquée au personnel en uniforme.

Engagements

Albalieta Laura, sous cheffe de chancellerie
Besson Timothée, policier
Biancaniello Tiffany, aspirante
Cochet Charline, apprentie
Cruchon Johann, policier
De Sousa Bruno, policier
Drode Sébastien, policier
Droz Isabelle, cheffe chancellerie
Giroud Florian, aspirant
Goncalves Fabio, stagiaire MPC
Grieco Arianna, secrétaire
Haerri Nathalie, policière
Jan Pascal, aspirant
Johner Sylvain, aspirant
Macheda Ornella, responsable RH
Marsala Anne-Arlène, assistante RH
Martin Alex, stagiaire MPC
Michon Mazreku Jessica, réceptionniste
Mijic Vojislav, policier
Perroud Jérémy, policier
Pittet Laurence, assistante de sécurité publique
Portela Dos Santos Jonathan, policier en formation
Ramos Patricia, secrétaire
Rigotti Michael, aspirant
Toffel Blaise, policier
Vieira Jérémy, policier
Vuillomenet Gilles, aspirant
Wisler Jessica, policière

Assistants de sécurité publique (ASP)

A fin décembre 2014, 2 postes d'ASP étaient encore vacants pour un seul engagement réalisé.

A relever tout de même qu'une deuxième personne avait été engagée mais elle a remis sa démission durant la période d'essai (mauvaise appréciation de l'impact des horaires partiellement irréguliers sur sa vie privée).

Ce constat montre la difficulté de trouver des candidats de valeur répondant à nos critères de sélection. La situation ne devrait pas aller en s'améliorant considérant que d'autres corps, notamment voisins, sont également à la recherche d'ASP.

A la POL d'offrir des conditions de travail attractives et compétitives !

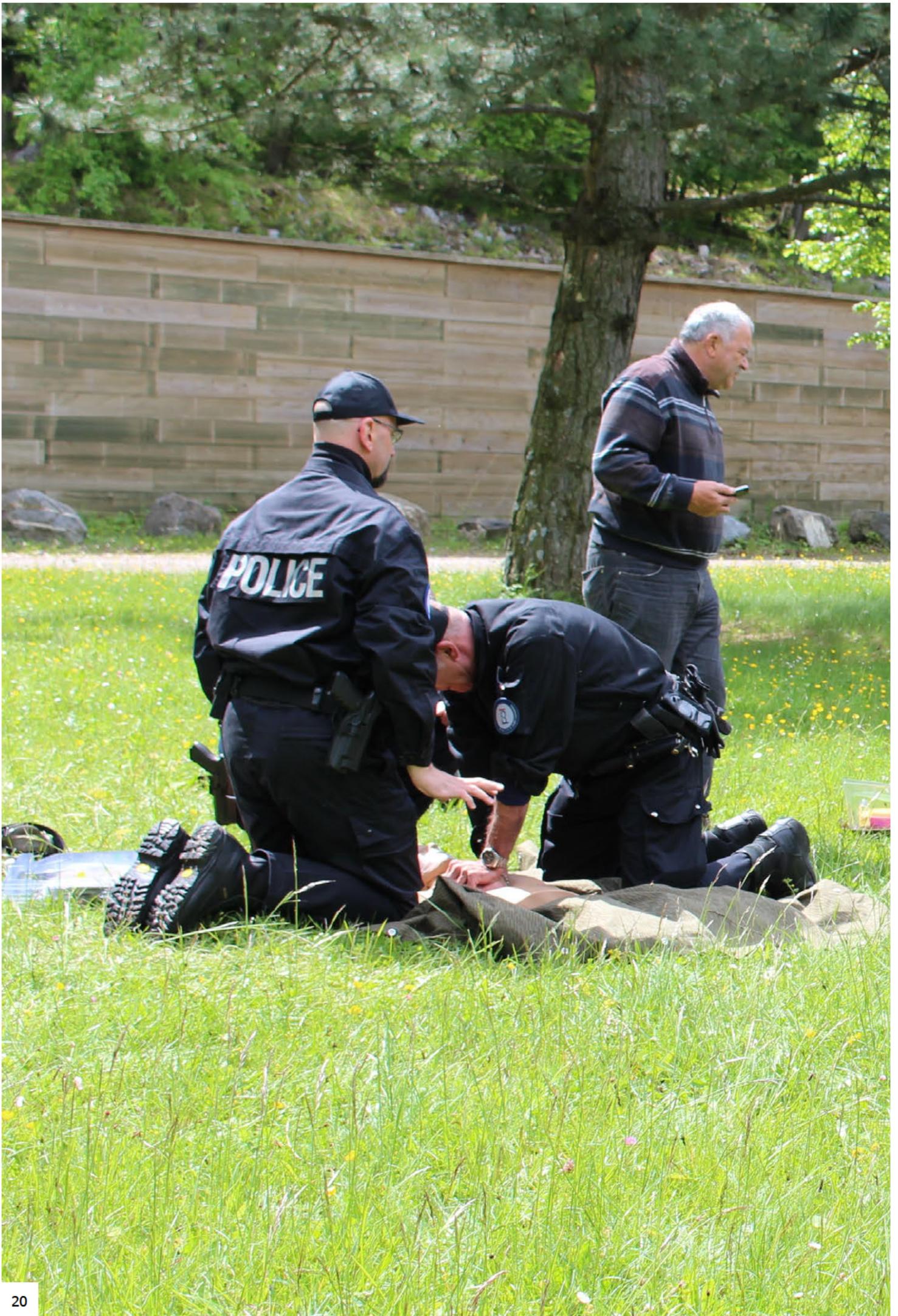
Départs

Aeberhard Armin, policier
Darioly Pascal, policier
Faivre Gamba Véronique, secrétaire
Habegger Jean-Paul, policier
Hilkersberger Katia, cheffe chancellerie
Juat Frédéric, policier
Rumo Florian, policier

Retraites

Bieri Michel, policier
Moraz Denis, chef de la police administrative
Mudry Marcel, assistant de sécurité publique
Reymond Johnny, policier
Schüle Christian, assistant de sécurité publique

Les chiffres statistiques des Ressources Humaines se trouvent à la page 34.





EVAM

Depuis l'ouverture de la structure de jour de l'EVAM, à l'avenue du Chablais à Prilly, la présence de dealers n'a eu de cesse d'augmenter aux alentours de cette structure. Un mécontentement des citoyens du quartier, pour lesquels un climat d'insécurité régnait (dans les divers commerces, à l'arrêt du bus, vis-à-vis des passants), s'en est suivi.

Plusieurs actions et objectifs ont été fixés aux policiers mais n'ont pas eu les effets escomptés. En collaboration avec la Police cantonale, une opération a été programmée le 26 mars 2014, au cours de laquelle pas moins de 66 policiers sont intervenus au centre en question.

Cette opération fructueuse a débouché sur plusieurs dénonciations à la loi sur les stupéfiants, mais a aussi permis "d'éclater" le noyau d'individus qui sévissaient dans le quartier.

Dans cette continuité, la POL et la Police de Lausanne ont travaillé en parfaite collaboration en formant des patrouilles mixtes avec pour mission de marquer une forte présence dans le secteur.

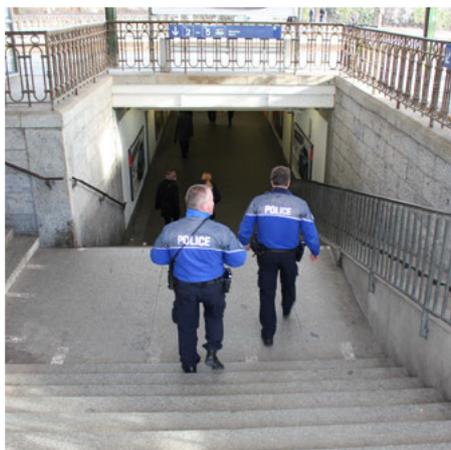
Gare de Renens

Ces dernières années, un groupe de jeunes a instauré un climat d'insécurité (bagarres, trafic de stupéfiants, littering, nuisances sonores, vols, consommation d'alcools, etc.) dans le secteur de la gare de Renens et plus particulièrement au parc des Cèdres.

Les habitants et les commerçants du quartier se sont manifestés par le biais de plaintes afin qu'il soit mis un terme à cette situation. De plus, à maintes reprises, les agents de la POL ont été confrontés à des situations difficiles avec ce groupe.

Une opération d'envergure a donc été menée le 4 juin 2014, en collaboration avec la Police cantonale, et quelque 70 policiers sont intervenus dans le quartier. Cette action a permis d'une part d'interpeller plusieurs auteurs d'infractions, dont celles à la loi sur les stupéfiants, et a débouché, d'autre part, sur des incarcérations.

A la suite de cette intervention, le climat est revenu à la normale dans ce secteur.



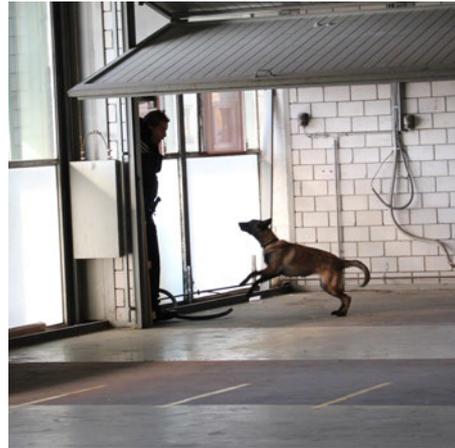


Squat

Depuis plusieurs années, le bâtiment qui abritait l'ECAL, à Bussigny, était occupé par des squatters. Le 15 août 2014, deux officiers de la POL, accompagnés du Président du Tribunal d'arrondissement, se sont rendus sur place afin de signifier aux occupants qu'ils devaient quitter les lieux dans un délai de trois jours.

Au vu du peu de squatters présents le jour en question, il a été décidé de procéder à l'évacuation immédiate des locaux. Il aura fallu la présence d'environ 30 policiers pour contenir les squatters qui s'étaient rassemblés à l'extérieur, ainsi que la mise en place d'un poste de commandement pour mener à bien cette opération; celle-ci a duré plus de 8 heures, sans qu'aucun incident particulier n'ait été relevé.

Cette intervention, menée notamment en collaboration avec la Gendarmerie et le propriétaire des lieux, a permis de procéder ensuite à la destruction du bâtiment.



Conducteurs de chiens

Le Comité de Direction ayant fait part de sa volonté de doter les six unités d'intervention d'un conducteur de chiens, une appointée a acquis une chienne de race Malinois dans le courant de l'année.

La dotation d'un chien par unité d'intervention procurera une unité de doctrine dans le terrain ainsi qu'un moyen de dissuasion supplémentaire.

L'effectif des canidés se monte actuellement à cinq, soit un chien opérationnel et 4 en formation.

Le sixième poste de conducteur de chiens sera repourvu à l'interne en 2015-2016.



Centrale POL

Les opérateurs aux transmissions de la POL ont vu leur activité évoluer passablement depuis l'emménagement dans le nouvel Hôtel de Police. Outre leurs missions principales, consistant à répondre aux appels téléphoniques des citoyens et des collègues, à engager les patrouilles sur les interventions, à procéder aux contrôles de personnes et de véhicules, à répondre aux appels via le système d'interphonie, ils gèrent dorénavant l'ensemble du système de vidéo-surveillance et les alarmes du bâtiment (incendie, inondation, agression, etc.).

L'ensemble de ces tâches sont assurées par deux collaborateurs entre 07h30 et 19h00 et un seul entre 19h00 et 07h30, 7 jours sur 7 et 365 jours/an. La présence de deux policiers est garantie au-delà de 19h00 en certaines occasions, notamment les soirs de manifestations d'importance.

Police Administrative

Consécutivement à la réorganisation opérationnelle et géographique de la POL, la Police Administrative a connu, durant l'année écoulée, deux changements significatifs consistant, pour le premier, dans le transfert des assistants de sécurité publique et de l'unité signalisation à la division Police Proximité et, pour le second, en la création de la Chancellerie du corps.

En outre, et conformément à la tendance observée depuis quelques années, plusieurs unités de la Police Administrative, notamment la Commission de police et la Police du commerce, ont atteint de nouveaux records d'activités.



Chancellerie

La complexité croissante des tâches administratives, la nécessité fréquente d'assurer un suivi transversal des dossiers complexes, et la volonté de disposer d'une unité en charge de l'accueil du public à l'Hôtel de police (nb : en moyenne 100 appels/personnes par jour), ainsi que la gestion de l'important flux de correspondances adressées à la POL, ont conduit à la création, fin 2013, de la Chancellerie.

Composée de 7 collaboratrices, dont plusieurs nouvellement engagées, la Chancellerie a rapidement su, de par sa position centrale et ses activités, démontrer son intérêt pour le corps.

En outre, consciente de son rôle d'interface, la Chancellerie s'emploie à trouver de nouveaux outils simplifiant les interactions avec les citoyen(ne)s. Au nombre de ceux-ci, citons un projet d'envergure, à savoir l'implantation d'un système de suivi des flux de correspondances, internes et externes, à l'instar de ce qui prévaut dans diverses institutions sécuritaires vaudoises de taille comparable à la POL.

Accessoirement, gageons que l'accroissement constant des activités présidera à d'autres projets similaires permettant de conjuguer, dans des conditions raisonnables, les impératifs de procédure pénale, particulièrement stricte, et la réalité administrative liée à la multitude de dossiers à traiter quotidiennement.





Commission de police

Comme évoqué en introduction, la Commission de police a rendu, en 2014, 11'584 ordonnances pénales ; en comparaison, le nombre était de 8'753 en 2013. Cette hausse est préoccupante dans la mesure où elle résulte, pour une part notable, du non-paiement d'amendes d'ordre qui sont donc transmises à la Commission de police afin de poursuite en procédure ordinaire.

Parmi ces 11'584 ordonnances pénales rendues en 2014, 826 concernent des infractions à la taxe au sac. Si la très grande majorité de ces infractions étaient de faible gravité, certaines ont néanmoins nécessité, en raison d'un lien avec une/des infraction(s) grave(s) (ex : stupéfiants), d'être transmises au Ministère public.

Il sied ici de relever, à satisfaction, que la Commission de police fournit un travail de qualité considérant qu'elle n'a pas été, en 2014 et pour la seconde année consécutive, désavouée par les instances supérieures lors de recours intentés par-devant elles !

Par ailleurs, et puisque ces modifications interviendront peut-être en 2015, on se rappellera que les tâches dévolues à la Commission de police continueront à augmenter, et ce indépendamment de l'accroissement démographique de l'Ouest lausannois, puisque le législateur fédéral entend décharger les Ministères publics d'un nombre important d'infractions, mineures et faciles à constater, en élargissant le champ d'application des amendes d'ordre (ex: lois fédérales sur, respectivement, l'alcool, les denrées alimentaires, le commerce itinérant, la protection de l'environnement).



Police du commerce

Témoin privilégié des événements ayant lieu dans le district, la Police du commerce se réjouit d'observer que plus de 1'824 manifestations publiques et d'envergure variables, ont été organisées en 2014 (2013 : 1'403); pareille quantité permet d'inférer, avec enthousiasme, de la vitalité des associations/sociétés situées sur l'Ouest lausannois.

Au-delà de ce constat réjouissant, il convient d'observer que certaines manifestations s'avèrent, en raison du rôle de coordinateur occupé par les Inspecteurs de la Police du commerce, particulièrement complexes et chronophages. Partant, l'arrivée prochaine d'un Inspecteur supplémentaire sera largement profitable et permettra de poursuivre, dans de bonnes conditions, la mission principale dévolue à la Police du commerce, à savoir la protection du consommateur.

Par ailleurs, et considérant leur rôle dans le tissu économique et social du district, on notera que le nombre d'établissements (228) est resté relativement stable en 2014.

Unité Prévention

Action piscine

L'Unité Prévention fait en sorte de créer ou d'adapter ses actions en fonction des centres d'intérêt, du comportement et des lieux de vie sociale de la population. Dans l'Ouest lausannois, en période estivale, les endroits les plus pertinents pour diffuser un message préventif sont ceux destinés à la détente, comme les plages et piscines.

A ce titre, les agents de l'Unité se sont déplacés sur ces lieux de délasserment pour dispenser des conseils en matière de protection des biens personnels. Ils ont effectué ces actions en civil, plus particulièrement en caleçon de bain pour ce qui était de la piscine. Cette tenue permettait d'une part d'approcher les usagers présents de manière simple et conviviale, et d'autre part, de pouvoir réprimer entre autres des comportements délictueux en matière de vol et de consommation de cannabis.

En effet, les collaborateurs de l'Unité, même s'ils ont prioritairement une activité préventive, n'en demeurent pas moins des policiers habilités à intervenir notamment en cas de flagrant délit.

Commerces

Comme pour les actions piscines, en fin d'année, les agents de la prévention se sont déplacés sur les lieux les plus pertinents, à savoir les commerces et centres commerciaux. Il s'agissait, à ces endroits, de sensibiliser les clients à la présence de pickpocket à l'affût des affaires personnelles laissées sans surveillance par des consommateurs insouciants à l'approche des fêtes.

Hormis le message préventif dispensé par les collaborateurs de l'Unité, un "flyer 3D" était distribué sous la forme d'un porte-clés en forme de 8 permettant de remplace la pièce de monnaie à insérer dans la poignée d'un caddie en vue de son utilisation. Un message court figurait sur les deux faces de l'objet, à savoir "Ne laissez pas vos valeurs sans surveillance".

Cap sur l'Ouest

A l'occasion de la deuxième édition de Cap sur l'Ouest qui s'est déroulée le 28 septembre, l'Unité Prévention a mis en place 3 stands sur le parcours, respectivement participé à celui du Groupe coordination jeunesse de l'Ouest lausannois.

Le premier stand se trouvait à Chavannes-près-Renens au collège de la Plaine. Un gymkhana vélo avait été mis en place dans un des espaces dédiés aux activités sportives. Il était principalement destiné aux enfants et adolescents. Les agents présents proposaient aux participants d'exercer leur agilité en deux-roues en effectuant un parcours avec franchissement d'obstacles. Pendant cette activité, des casques de protection pour cyclistes étaient à disposition des jeunes et les collaborateurs de l'Unité dispensaient un message de prévention lié à cet équipement.

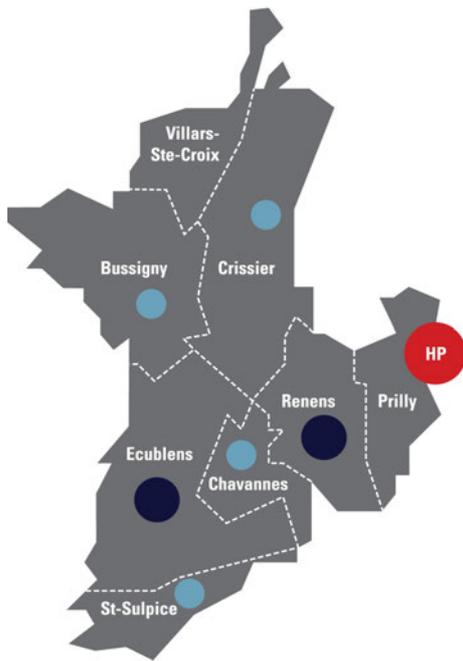
Le deuxième stand, situé à Crissier, permettait de revoir ou découvrir certaines règles de circulation routière avec l'application "COOLcycling" du TCS. Une fois cette partie virtuelle achevée, une démonstration plus pratique était effectuée au moyen d'une petite réplique d'un casque vélo en "Sagex", dans lequel un oeuf cru était inséré. Le spécialiste de la prévention lâchait, à hauteur d'homme, le casque qui venait percuter le sol. Par la suite, il présentait l'oeuf au public qui pouvait constater qu'il était resté intact. Une démonstration qui se passait de longues explications sur l'utilité du port du casque en vélo.

Le troisième stand, à Prilly, offrait la possibilité de tester le "Seat-belt" du TCS. Les volontaires prenaient place sur une remorque munie de sièges d'automobile fixés sur un plateau coulissant. Après avoir bouclé la ceinture de sécurité, les participants étaient projetés contre un butoir et devaient estimer la vitesse à l'impact. En parallèle et dans un autre domaine, le public présent pouvait assister à une présentation d'un info radar. La vitesse des personnes qui se déplaçaient en deux-roues était mesurée lors de leur passage à la hauteur du stand.

Et pour finir, l'Unité a participé au stand de la Croix-Bleue, à Renens, où les membres du Groupe coordination jeunesse se sont relayés à son comptoir pour offrir des cocktails sans alcool aux cyclistes de passage. Le collaborateur présent à cet endroit a également participé, en direct, à une émission de la radio officielle de la manifestation.



Section Territoriale



Afin de répondre à une volonté politique et à une demande de la population, visant à privilégier une présence en uniforme en rue, une réorganisation des postes de police de l'Ouest lausannois a été effectuée. Les travaux ont débuté par la nomination de deux chefs d'unité. Ceux-ci, en étroite collaboration avec le chef de la section territoriale, ont œuvré à la mise en place de ces deux unités. Ce processus a nécessité par un long travail d'analyse et de réflexions autour des mécanismes de travail existants, de répartition des forces, des horaires de travail et des principes de fonctionnement entre autres. Ainsi, depuis le 1er juillet 2014, ces unités territoriales, dévolues aux activités de police de proximité, sont opérationnelles.

Le district de l'Ouest lausannois a été géographiquement scindé en deux secteurs pour deux unités. Basées à Renens (pour les communes de Crissier, Prilly et Renens) et à Ecublens (pour les communes de Villars-Ste-Croix, Bussigny, Chavannes, St-Sulpice et Ecublens), ces unités se composent de 8 policiers, d'assistants de sécurité publique et de secrétaires-réceptionnistes.

Pour accueillir ces unités et le personnel cité plus haut, les villes de Renens et d'Ecublens ont investi dans des travaux d'aménagement afin de créer des locaux idoines, dits "postes de base". Que ce soit à la route du Bois 2 à Ecublens ou à la rue de Lausanne 35 à Renens, des locaux fonctionnels, comprenant un espace d'accueil au public, des surfaces de bureaux, des locaux d'audition, des vestiaires et des garages, ont été aménagés. Les postes de Bussigny, Chavannes, Crissier et St-Sulpice, dits "points d'appui", ont vu leurs horaires d'ouverture revisités. Cette démarche a permis d'accentuer une présence visible, préventive, dissuasive et répressive accrue, ciblée en fonction des zones et dangers identifiés, de développer le partenariat et d'être actif dans les contacts avec les associations représentatives de la vie sociale régionale. Ce travail, planifié sur le long terme, va se poursuivre ces prochaines années.

En plus de l'activité précitée, le personnel de la Section Territoriale a collaboré avec celui de l'Unité Prévention afin de mener des campagnes de prévention, liées à la circulation routière, à la criminalité et aux incivilités, sur l'ensemble du territoire du district.

Avec la collaboration de divers partenaires, des approches en résolution de problème (ARP) ont également été réalisées suite à l'apparition de problématiques récurrentes. Cette stratégie policière, axée sur la résolution de problèmes plutôt que de s'attaquer aux conséquences du problème ou à ses effets sur la sécurité publique de manière réactive, a pour but de chercher à comprendre les causes des problèmes et de tenter, avec la participation de la communauté, de les résoudre à l'aide de mesures proactives.



Cap sur l'ouest 2014

La première édition de Cap sur l'Ouest a eu lieu le 23 septembre 2012 afin de marquer la création, au 1er janvier 2008, du nouveau district de l'Ouest lausannois.

Le choix s'était porté sur une manifestation articulée autour de la mobilité douce, les promeneurs, vélos, rollers s'appropriant pour un jour les grandes artères et routes habituellement réservées aux automobiles.

La volonté a également été de permettre à tout un chacun de découvrir sa région en traversant les 8 communes du district.

Fortes du succès de l'édition 2012, qui a accueilli un public de plus de 10'000 personnes, les Municipalités ont demandé à Mme la Préfète de l'Ouest lausannois de reconduire l'opération en 2014.

Le Comité de pilotage, composé d'élus politiques des communes, des commandants de la police et de la protection civile, de chefs de service, d'un représentant du SDOL, d'une déléguée à la communication et d'un organisateur d'événements, a été constitué en automne 2013.

La POL, logiquement en charge du dicastère "Sécurité & Signalisation du parcours" en binôme avec la PCi ROL, a entrepris une planification soignée, en se réunissant rapidement et régulièrement, tout en intégrant l'ensemble des partenaires en lien avec la sécurité du parcours (Police, PCi, Sama, ECA/SDIS, TL & MBC).

Cette façon de procéder a permis une mise en œuvre sereine du dispositif et de sa conduite le jour "J", notamment par la mise en place de formations axées sur l'engagement - données par des policiers à l'attention des membres de la PCi - mais également par la mise en place d'un PC sécurité, regroupant l'ensemble des intervenants et de l'information sur un seul et même site, facilitant ainsi la coordination et la conduite en cas d'événement sécuritaire important.

A l'issue de cette édition 2014, force est de constater que, si cette manifestation est tributaire des prestations de la POL - sans qui, pour des raisons évidentes de compétences (sécurité en matière de trafic), ne pourrait avoir lieu - elle est également dépendante de l'appui de la PCi, indispensable dans la mise à disposition de ses ressources et compétences (troupe, cadres, logistique, aide à la conduite, subsistance, infrastructures).

En effet, pour assurer une sécurité permanente des participants tout au long du parcours en milieu urbain, un tel dispositif sur une journée demande autant d'investissement en préparatifs qu'une présence soutenue d'agents et de plantons le jour de la manifestation. Globalement, ce sont plus de 20 collaborateurs issus de la POL et plus de 240 de la PCi qui ont été engagés pour cette édition.

Cependant, en fournissant une prestation de proximité, au contact des communes du District et de sa population, la POL a rempli avec succès et satisfaction son mandat. Elle renforce également le contact et la coordination entre les différentes entités sécuritaires régionales, propres à sa vision d'ouverture.





Perspectives d'avenir

Au regard du calendrier législatif, 2015 s'inscrit déjà comme la dernière ligne droite pour mener à bien les ambitions de cette législature.

En point de mire, la demande officielle de l'Association auprès du Canton pour une accréditation définitive de la POL sera, sur un plan politique, l'objet principal à réaliser en 2015. En effet, à ce jour, l'ensemble des critères exigés sont remplis et ont été réalisés dans les délais convenus.

L'analyse et les réflexions nécessaires à une "révision des statuts du personnel" débiteront également en 2015; projet qui, de par sa complexité, se concrétisera assurément dans le cadre de la législature suivante.

Enfin, en fonction de la dynamique, les réflexions déjà menées en 2014, quant à un élargissement de l'Association par la réunion de 3 corps de secours (police, PCi et SDIS) sous une conduite politico-stratégique unique, - à l'instar de l'Association sécurité Riviera -, devraient se poursuivre.

Au niveau de la Direction du Corps, les objectifs stratégiques sont clairement définis pour la période à venir et s'inscrivent pleinement dans la vision d'entreprise - efficacité, excellence et ouverture - fil conducteur du développement de la POL.



Enjeux stratégiques pour la pérennité du système, il s'agira notamment d'asseoir la POL dans l'environnement sécuritaire actuel et futur, en restant cependant attentif aux différents champs de forces passés, actuels et futurs et d'agir en conséquence en maintenant l'équilibre entre l'intérêt général et les intérêts particuliers (canton - région; communes - Association).

Concrètement, les activités de la Direction du corps viseront principalement à :

- consolider, respectivement finaliser ce qui a été mis en place ces dernières années en matière d'organisation interne et de fonctionnement propre;
- initier et développer la «gestion qualité» de nos prestations de façon à pouvoir mesurer la satisfaction des citoyens "clients" (communes incluses) et dans la mesure du possible, la renforcer;
- poursuivre, voire intensifier la collaboration avec nos partenaires-clés, à savoir les communes, l'ACPMV et la Police cantonale.

Enfin, au-delà des activités courantes et de développement auxquelles il s'agit de s'attendre pour 2015, il sera déjà porté une attention particulière à 2016, année électorale, qui, en terme de planification (communication à l'attention des nouveaux élus, plan de législature 2016-2021, Cap sur l'Ouest 2016), s'annonce déjà comme intense et passionnante pour la POL !

Critères des interventions

Pour une meilleure compréhension, les critères relatifs aux interventions ont été globalement revus et affinés en 2014, afin de gagner en pertinence dans l'analyse. Il n'est donc plus possible de les comparer avec les statistiques des années précédentes.



Plaintes

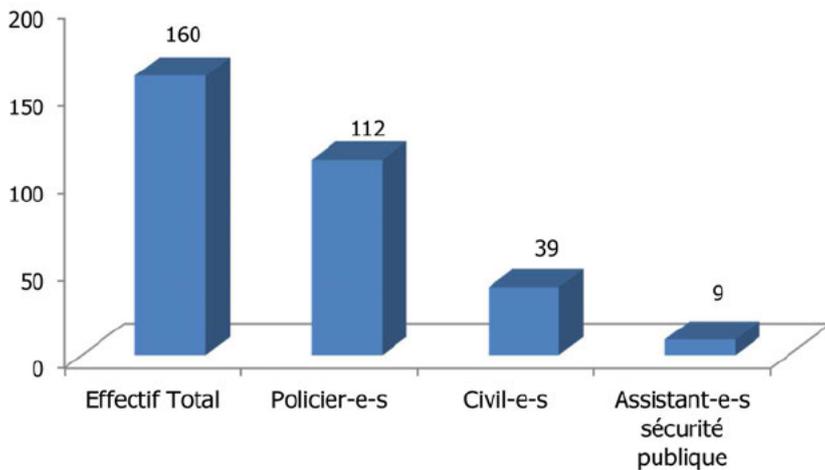
Pour ce qui concerne l'enregistrement des plaintes, après l'importante augmentation intervenue en 2012 (+167%) et une certaine stabilité en 2013 (+27%), nous relevons une légère baisse de leur nombre en 2014 (-8%).

Centrale

Durant les mois de février, mai et août, une statistique du nombre d'appels reçus à la centrale a permis d'en dénombrer respectivement 1'188, 1'677 et 1'285. Ces totaux augmentent considérablement lorsque nous considérons également les appels émis par des policiers sur les lieux d'interventions (février 1'693, mai 2'556 et août 2'045).

L'analyse de ces chiffres a permis d'identifier plus clairement les périodes de l'année, les jours de la semaine et les tranches horaires durant lesquels nos opérateurs sont les plus sollicités. Ainsi, en période hivernale, le nombre d'appels reçus, et de facto d'interventions, est plus faible que pendant les beaux jours. De plus, en règle générale, les vendredis et samedis soirs sont source de plus d'appels que les autres jours de la semaine. Enfin, entre 15h00 et 21h00, la centrale est particulièrement sollicitée par les citoyens.

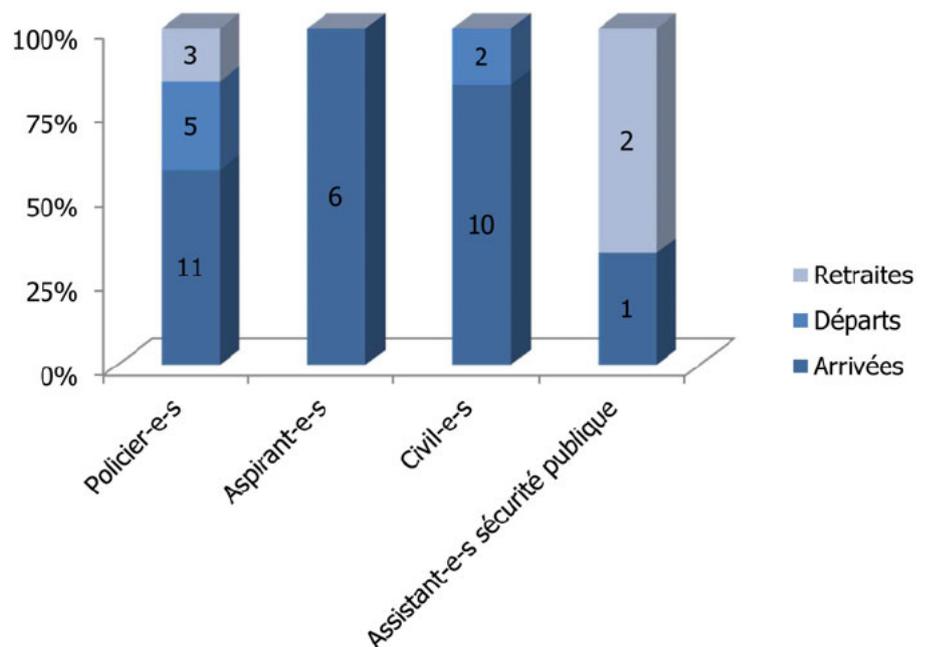
L'extraction de ces données n'ayant pu être réalisée que sur une période de trois mois, il convient de les interpréter avec une certaine retenue.



Effectif

L'effectif policier de la POL était complet en décembre 2014, une première qui montre l'attractivité de notre corps et la priorité mise au recrutement.

Toutefois, il est important de ne pas perdre de vue l'enjeu lié à ce processus pour garantir en permanence un effectif en lien avec la mission. Les projections réalisées, avec les départs en retraite et le turn-over, démontrent que ce n'est pas moins d'une douzaine de policiers qui doivent être chaque année engagés (aspirants et/ou policiers formés). Le métier de policier ne nous permet pas une grande réactivité; en effet, il faut plus d'un an et demi pour former un jeune et l'intégrer dans nos unités.

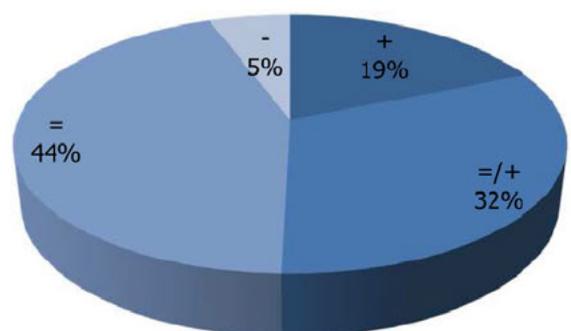


Evaluations

Le processus d'évaluation mis en place au début de la POL en 2008 est un processus de plus en plus difficile à appliquer.

Ce fonctionnement, dont le résultat a une incidence sur le salaire, est de moins en moins cohérent en termes d'équité et crée ainsi quelques frustrations au sein du personnel. Cela s'explique principalement par une augmentation du nombre d'évaluateurs et la difficulté de partager une vision commune sur la manière d'apprécier la qualité des prestations des collaborateurs.

Le projet de revoir le fonctionnement de ces feedbacks annuels permettra une meilleure cohésion des résultats.



	Surveillance trafic								Signalisation
	Infractions radar				Infractions surveillance automatique du trafic				Interventions
	Nombre de contrôles	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	Véhicules contrôlés	Véhicules en infraction	% d'infractions	
Bussigny	75	17'911	2'461	13.74%					261
Chavannes	45	14'419	574	3.98%	14	407'149	276	0.07%	198
Crissier	91	37'273	3'148	8.45%					414
Ecublens	78	23'811	2'648	11.12%	24	2'031'129	1'706	0.08%	254
Prilly	93	26'681	2'592	9.71%	39	2'265'985	7'684	0.34%	740
Renens	161	56'810	7'042	12.40%	71	3'751'996	9'227	0.25%	568
St-Sulpice	52	8'219	1'199	14.59%					317
Villars-Ste-Croix	40	15'031	1'318	8.77%					39
Total	635	200'155	20'982	10.48%	148	8'456'259	18'893	0.22%	2'791

Surveillance trafic

L'augmentation des véhicules en infraction s'explique par des contrôles mieux ciblés, en fonction des zones à risques, sans porter un effort particulier dans ce domaine puisque le personnel dévolu à la tâche n'a pas été renforcé.

Naturalisations					Notifications		Police du commerce										
Dossiers de naturalisations et enquêtes administratives traités	Rapports rédigés 296				Commandements de payer reçus	Mandats reçus	Etablissements publics 228										
	Naturalisations ordinaires						Manifestations	Autorisations spéciales									
	Autres rapports							Bars à café									
	Rapports de fond							Buvettes									
	PV d'audition							Cafés-bars									
					Cafés-restaurants					Discothèques							
					Hôtels					Tea-rooms							
					Traiteurs												

Bussigny	20	20	0	0	0	714	7	188											
Chavannes	33	24	3	4	2	692	18	108											
Crissier	33	31	1	1	0	488	11	263											
Ecublens	51	48	1	2	0	772	23	262											
Prilly	46	39	4	3	0	942	15	230											
Renens	94	77	8	4	5	2'556	73	631											
St-Sulpice	16	14	1	1	0	145	3	132											
Villars-Ste-Croix	3	2	0	0	1	51	1	10											
Total	296	255	18	15	8	6'360	151	1'824	12	4	24	17	134	2	10	19	6		

Notifications

Il y a lieu de prendre également en considération 281 notifications (193 en 2013) à diverses instances (sans facturation). Il s'agit d'actes judiciaires, de sentences et de déplacements au domicile des personnes concernées.

La diminution de la notification des commandements de payer se justifie par le fait que la procédure a été modifiée par l'Office des poursuites. Désormais, la POL est sollicitée pour ces notifications seulement après le 3ème passage, sans succès, réalisé par l'Office de poste. Ces cas nécessitent des travaux de recherches plus conséquents.

Etablissements publics

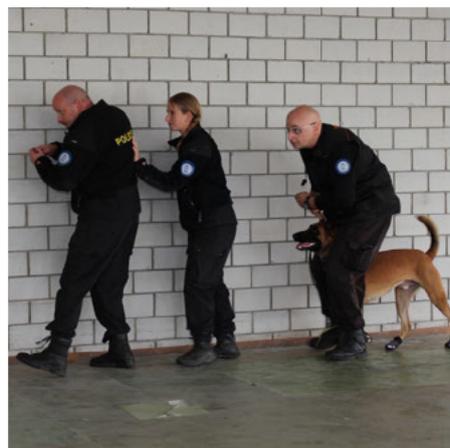
A ces chiffres, il y a lieu d'ajouter 70 autorisations pour débits de boissons alcooliques à l'emporter (vente d'alcool dans les magasins).

Commission de police						Chancellerie		
Amendes d'ordre			Ordonnances pénales			Audiences	Courriers rédigés	Courriers affranchis
Bulletins d'amendes (Circ. et stationnement)	Radar	Surveillance automatique du trafic	Domaine privé	Domaine public				

Bussigny	2'914			502	279	10		
Chavannes	3'391			683	368	32		
Crissier	3'476			253	538	13		
Ecublens	2'197			995	385	15		
Prilly	4'978			1'558	1'335	30		
Renens	15'245			2'088	2'314	84		
St-Sulpice	1'178			130	95	1		
Villars-Ste-Croix	169			5	56	3		
Total	33'548	20'509	18'740	6'214	5'370	188	792	92'034

Commission de police

626 rapports de dénonciation ont été transmis pour traitement au Ministère public et à la Préfecture.



CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil intercommunal de l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois »,

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de Direction;
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

Approuve :

- La gestion de l'exercice 2014 et en donne décharge au Comité de Direction.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

F. Schaer

